



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 10

Edition révisée n° : 0

Date : 7 / 6 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

**Longlife Diesel pure****LLD**

## SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Numéro d'enregistrement : Sans objet pour les préparations.  
D'enregistrement de nom : Sans objet pour les préparations.  
Identification du produit : Préparation liquide.  
Nom commercial : Longlife Diesel pure

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Usage professionnel.  
Applications identifiées: : Carburant.  
Catalyseur.  
Les utilisations qui ne sont pas recommandés: : Ce produit n'est pas recommandé pour un usage industriel, professionnel ou consommateur, autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : : Lifetime Technologies GmbH  
Freisinger Strasse 32  
85737 Ismaning  
Tel: +49(0)89 897 467 40  
info@lifetime24.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : TEL +49 (0) 151 146 485 85

## SECTION 2 Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : R10  
Carc. Cat. 3; R40  
Xn; R20/21-R65  
R66

#### Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par voie cutanée - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H312  
Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H332  
Cancérogénicité - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Carc. 2) - H351  
Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Asp. Tox. 1) - H304

• Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention - (CLP : Flam. Liq. 3) - H226

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)



Phrase(s) R

: Xn : Nocif  
: R10 : Inflammable.  
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.  
R40 : Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 10

Edition révisée n° : 0

Date : 7 / 6 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## Longlife Diesel pure

## LLD

### SECTION 2 Identification des dangers (suite)

#### Phrase(s) S

R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
S2 : Conserver hors de portée des enfants.  
S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

##### • Pictogramme(s) de danger



##### • Pictogramme(s) de danger

: GHS08 - GHS02 - GHS07

##### • Mention d'avertissement

: Danger

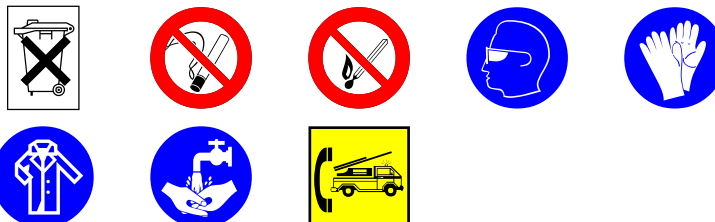
##### • Mention de danger

: H226 - Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H351 - Susceptible de provoquer le cancer .  
H312 - Nocif par contact cutané.  
H332 - Nocif par inhalation.

##### • Informations additionnelles sur les dangers

: EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

##### • Pictogrammes (Mentions de mise en garde)



##### • Conseils de prudence

#### Généraux

: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

#### Prévention

: P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.  
P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.  
P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.  
P210 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

#### Intervention

: P309+311 - EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Stockage

: P403+235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

#### Considérations relatives à l'élimination

: P501 - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

#### 2.3. Autres dangers

##### Autres dangers

: Aucunes dans des conditions normales.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 10

Edition révisée n° : 0

Date : 7 / 6 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

**Longlife Diesel pure****LLD**

## SECTION 3 Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

**Substances** : Non applicable.  
Ce produit est défini comme un mélange.

### Composants

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Xylène	: 15 - 30 %	1330-20-7	215-535-7	601-022-00-9	01-2119488216-32	R10 Xn; R20/21 Xi; R38 ----- Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4 (Dermal);H312 Acute Tox. 4 (Inhalation);H332 Skin Irrit. 2;H315
combustibles, diesels Gazole	: 30 - 60 %	68334-30-5	269-822-7	649-224-00-6	01-2119484664-27	Carc. Cat. 3; R40 ----- Carc. 2;H351
Hydrocarbures en C10-C13, n- alcanes, iso-alcanes, cycliques, aromatiques <2%.	: 15 - 30 %	-----	918-481-9	-----	01-2119457273-39	Xn; R65 R66 ----- Asp. Tox. 1;H304 EUH066

### 3.2 Mélanges

**Mélanges** : Ce produit est défini comme un mélange.  
**Texte des Phrases R** : Voir Rubrique 16.  
**Texte des Phrases-H** : Voir Rubrique 16.

## SECTION 4 Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Premiers secours

- **Informations générales** : Consulter un médecin si une indisposition se développe.  
Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre.  
En cas de malaise consulter un médecin.  
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- **Contact avec la peau** : Enlever vêtements et chaussures contaminés.  
Laver la peau avec de l'eau savonneuse.  
Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact de poussières avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.  
Rétracter fréquemment les paupières.  
Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- **Ingestion** : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).  
Rincer la bouche.  
L'ingestion du produit peut donner lieu à une pneumonie chimique et même à la mort.  
Consulter immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes d'une surexposition aux vapeurs comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement, diminution de l'acuité visuelle.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

L'ingestion du produit peut donner lieu à une pneumonie chimique et même à la mort.  
Prévoir l'administration immédiate d'un traitement spécifique par un médecin ou une personne autorisée.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 10

Edition révisée n° : 0

Date : 7 / 6 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

**Longlife Diesel pure****LLD**

## SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone.  
Poudre.  
Brouillard d'eau.  
Mousses à base d'alcool.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Risques spécifiques** : Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.  
Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

**Produits de combustion dangereux** : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Prévention** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.  
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.

## SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions générales** : Evacuer et restreindre l'accès.  
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Précautions individuelles** : Assurer une ventilation d'air appropriée.  
Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.  
Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.  
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.  
Les résidus de nettoyage contenant ce produit peuvent être classés comme dangereux.  
Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour la protection individuelle, voir section 8.

## SECTION 7 Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Eviter toute exposition inutile.  
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.  
Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux de danger pour la



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 10

Edition révisée n° : 0

Date : 7 / 6 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## Longlife Diesel pure

## LLD

### SECTION 7 Manipulation et stockage (suite)

- Manipulation** : santé.  
: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.  
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
- Mesures techniques de protection** : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.  
Conserver à l'abri des sources d'ignition.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Rubrique 1.2

### SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

- Limites d'exposition professionnelle** : Hydrocarbures en C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, aromatiques <2% :  
ILV (EU) - 8 H - [mg/m<sup>3</sup>] : 1200 mg/m<sup>3</sup>  
Hydrocarbures en C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, aromatiques <2% :  
ILV (EU) - 8 H - [ppm] : 184 ppm  
Xylène : TLV© & OEL(UK) - TWA [mg/m<sup>3</sup>] : 100  
Xylène : ILV (EU) - 8 H - [mg/m<sup>3</sup>] : 221 ( Peau. )  
Xylène : ILV (EU) - 8 H - [ppm] : 50 ( Peau. )  
Xylène : ILV (EU) - 15 min - [mg/m<sup>3</sup>] : 442 ( Peau. )  
Xylène : ILV (EU) - 15 min - [ppm] : 100 ( Peau. )  
Xylène : TLV© -TWA [ppm] : 100  
Xylène : HTP-värden - 8 H - [ppm] : 50  
Xylène : HTP-värden - 8 H - [mg/m<sup>3</sup>] : 220  
Xylène : HTP-värden - 15min - [ppm] : 100  
Xylène : HTP-värden - 15min - [mg/m<sup>3</sup>] : 440  
Xylène : NGV - [ppm] : 50  
Xylène : NGV - [mg/m<sup>3</sup>] : 200  
Xylène : KTV - [ppm] : 100  
Xylène : KTV - [mg/m<sup>3</sup>] : 450  
Xylène : VLA-ED [ppm] : 50  
Xylène : VLA-ED [mg/m<sup>3</sup>] : 221  
Xylène : VLA-EC [ppm] : 100  
Xylène : VLA-EC [mg/m<sup>3</sup>] : 442  
Xylène : MAK (AU) Tagesmittelwert (ml/m<sup>3</sup>) : 50  
Xylène : MAK (AU) Kurzzeitwerte (mg/m<sup>3</sup>) : 442  
Xylène : MAK (AU) Tagesmittelwert (mg/m<sup>3</sup>) : 221  
Xylène : MAK (AU) Kurzzeitwerte (ml/m<sup>3</sup>) : 100

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Protection individuelle**





# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 10

Edition révisée n° : 0

Date : 7 / 6 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

**Longlife Diesel pure****LLD**

## SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

- Protection respiratoire : En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat.
- Protection de la peau : Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.
- Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

## SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### 9.1.a. Aspect

- Etat physique à 20 °C : Liquide.
- Couleur : Incolore à légèrement jaune.

#### 9.1.b. Odeur

- Odeur : Caractéristique.

#### 9.1.c. Seuil olfactif

- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.

#### 9.1.d. pH

- pH : Aucune donnée disponible.

#### 9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

- Point de fusion [°C] : < -60°C

#### 9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

- Point d'ébullition initial [°C] : 92°C
- Point d'ébullition final [°C] : 300°C

#### 9.1.g. Point d'éclair

- Point d'éclair [°C] : >35°C.

#### 9.1.h. Taux d'évaporation

- Vitesse d'évaporation (éther=1) : Aucune donnée disponible.

#### 9.1.i. Inflammabilité

- Flammabilité : Aucune donnée disponible.

#### 9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

- Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible.

#### 9.1.k. Pression de vapeur

- Pression de vapeur [20°C] : Aucune donnée disponible.

#### 9.1.l. Densité de vapeur

- Densité de vapeur relative (air=1) : Aucune donnée disponible.

#### 9.1.m. Densité relative



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7 / 10

Edition révisée n° : 0

Date : 7 / 6 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

**Longlife Diesel pure****LLD**

## SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

**Densité** : 0.840-0.860 kg/dm<sup>3</sup>**9.1.n. Solubilité****Solubilité dans l'eau** : Insoluble.**9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau****Log P octanol / eau à 20°C** : Aucune donnée disponible.**9.1.p. Température d'auto-inflammabilité****Temp. d'autoinflammation [°C]** : >370°C**9.1.q. Température de décomposition****Décomposition thermique [°C]** : Aucune donnée disponible.**9.1.r. Viscosité****Viscosité à 40°C [mm<sup>2</sup>/s]** : 1,54 mm<sup>2</sup>/s**9.1.s. Propriétés explosives****Propriétés explosives** : Non applicable.**9.1.t. Propriétés comburantes****Propriétés Comburantes** : Non applicable.**9.2. Autres informations****Autres données** : Aucun(e).

## SECTION 10 Stabilité et réactivité

**10.1. Réactivité**

Aucun(es) dans des conditions normales.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses****Réactions dangereuses** : Aucun(es) dans des conditions normales.**Propriétés dangereuses** : Dégagement des vapeurs à température ambiante.**10.4. Conditions à éviter****Conditions à éviter** : Flamme nue.  
Surchauffe.**10.5. Matières incompatibles****Matières à éviter** : Agent oxydant.**10.6. Produits de décomposition dangereux****Produits de décomposition dangereux** : Aucun(es) dans des conditions normales.  
Peut se décomposer à haute température en libérant des vapeurs toxiques/inflammables.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 8 / 10

Edition révisée n° : 0

Date : 7 / 6 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

**Longlife Diesel pure****LLD**

## SECTION 11 Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations toxicologiques

- Inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.
- Cutanée : Peut provoquer une irritation de la peau.  
Un contact prolongé ou répété peut provoquer un dessèchement ou gerçure de la peau.
- Oculaire : Irritant au contact direct avec les yeux.
- Ingestion : L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un sérieux danger pour la santé.
- Sensibilisation : Aucune donnée disponible.
- Cancérogénicité : Aucun agent suspecté cancérigène.
- Mutagénicité : Sans doute non mutagène.

## SECTION 12 Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Sur le produit : Nocif pour les organismes aquatiques.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Aucune donnée disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Aucune donnée disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non applicable.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

## SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Généralités

- : Eviter le rejet dans l'environnement.  
S'il n'est pas vide éliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
Lorsqu'ils sont totalement vides, les récipients sont recyclables comme tout autre emballage.  
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

#### Précautions spéciales

- : Ne pas jeter les résidus à l'égout.





# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 9 / 10

Edition révisée n° : 0

Date : 7 / 6 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

**Longlife Diesel pure****LLD**

## SECTION 14 Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

3295

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

- ADR/VLG- nom : UN 3295 KOOLWATERSTOFFEN, VLOEIBAAR, N.E.G. (BEVAT XYLEEN, GASOLINE) ,3, III, (D/E)

- IMDG-nom : UN 3295 HYDROCARBONS, FLUID, N.O.S. (CONTAINS XYLENE, GAS OIL), 3, III

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

3

#### Etiquetage ADR



ADR/RID : 3. Liquides inflammables  
: Groupe : III  
: Classe : 3

I.D. n° : 30

Désignation officielle de transport : UN 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A., 3, III, (D/E)

### 14.4. Groupe d'emballage

- Groupe d'emballage ADR : III

- Groupe d'emballage IATA : III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

- IMDG-Pollution marine : Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- N° de fiche de sécurité : F-E, S-D

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

## SECTION 15 Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

**Symbole(s)** : Xn : Nocif

**Phrase(s) R** : R10 : Inflammable.  
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.  
R40 : Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.  
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Phrase(s) S** : S2 : Conserver hors de portée des enfants.  
S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 10 / 10

Edition révisée n° : 0

Date : 7 / 6 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

**Longlife Diesel pure****LLD**

## SECTION 15 Informations réglementaires (suite)

Aucune donnée disponible.

## SECTION 16 Autres informations

- Texte des Phrases R du § 3** : R10 : Inflammable.  
R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.  
R38 : Irritant pour la peau.  
R40 : Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.  
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Liste des phrases H pertinentes en § 3** : H351 - Susceptible de provoquer le cancer.  
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H332 - Nocif par inhalation.  
H312 - Nocif par contact cutané.  
H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
- Autres données** : Aucun(e).

Règlement (UE) n o 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**